

Par SDÉ et courriel

Le 22 septembre 2021

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation des caractéristiques du service d'intégration éolienne et des critères d'analyse des soumissions en vue de l'acquisition d'un service d'intégration éolienne- Suivi des décisions D-2020-152 et D-2020-182
Votre dossier : R-4061-2018 / Notre référence : R056273 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité fait suite à sa correspondance du 10 mai 2021 (B-0098) et dépose les derniers documents en suivi des décisions D-2020-152 et D-2020-182 (les Décisions).

À cet effet, le Distributeur dépose, parmi les pièces visées par les Décisions, de nouvelles pièces, dans lesquelles seuls les renseignements caviardés relatifs à des approvisionnements postpatrimoniaux autres que ceux provenant de parcs éoliens demeurent caviardés, soit les pièces :

- Dossier R-3677-2008, pièce HQD-16, document 1.1 ;
- Dossier R-3708-2009, pièce HQD-13, document 1.3 ;
- Dossier R-3740-2010, pièce HQD-13, document 1.3 ;
- Dossier R-3776-2011, pièce HQD-5, document 1.1 ;
- Dossier R-3814-2012, pièce HQD-5, document 1.1 ;
- Dossier R-3854-2013, pièce HQD-5, document 1.1.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/jg

p.j.